

---

L'auteur fournira son texte, présenté selon les normes suivantes, en **version numérique** sur CD (format .doc sur *Word*) et en **version papier** (A4 recto). La revue n'accepte pas les manuscrits.

**Présentation générale :**

La page comporte des marges de 2,5 cm.

Le corps du texte est saisi en **Times New Roman, 12 pts, justifié** et à **interligne simple**.

Le titre de l'article, court et précis, contient le nom de la commune concernée.

**Le complexe héroïque à stèles des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron)** → [gras]

→ [saut de ligne]

**Par Philippe GRUAT\* et Jérôme TRESCARTE\*\*** → [gras]

→ [saut de ligne]

*Résumé :* → [italique]

→ [saut de ligne]

Corps de l'article.

Les astérisques accolés aux noms des auteurs renvoient à leur adresse personnelle ou professionnelle. Elles figurent en fin d'article, après la bibliographie :

\* Philippe GRUAT : Service Départemental d'Archéologie de l'Aveyron, 12 bd des Balquières, 12850 Onet-le-Château et chercheur associé à l'UMR - CNRS 5140 (Montpellier-Lattes).

Les articles sont accompagnés d'un **résumé en français** ; les « notes & documents » en sont dispensés.

Les **grands découpages** (introduction, titres des parties, conclusion) sont en lettres capitales, les sous-titres en minuscules.

La **hiérarchisation des paragraphes** se fait uniquement comme suit : 1. ; 1.1 ; 1.1.1 ; Ne pas utiliser de puces ou de tabulations.

**Mise en forme :**

Les **points cardinaux** : les noms prennent une majuscule (le Sud de l'Aveyron), les adjectifs une minuscule (le mur nord).

Les **siècles** s'écrivent en chiffres romains (III<sup>e</sup> s.).

Les **époques** : Paléolithique, Préhistoire, Protohistoire, Néolithique ancien, Chalcolithique, âge du Bronze/Fer, Premier/Second âge du Fer, La Tène, Haut-Empire, haut/bas Moyen Âge, Moyen Âge, Époque Moderne.

Les **noms propres** (personne ou lieu) s'écrivent en minuscules avec une majuscule en tête.

Les **mots étrangers** sont saisis en italique sans guillemets : *tegulae, chopping-tool*.

Les **citations** se transcrivent en italique entre guillemets : « *Ce site fut fouillé par...* » avec l'origine de la source, par exemple (Cérès 1875, p. 15).

**Abréviations usuelles :**

- siècle : s. ; avant et après Jésus-Christ : av./ap. J.-C., de même avant et après notre ère : av./ap. n. è.
- premier : 1<sup>er</sup>, première : 1<sup>ère</sup>.
- Unité stratigraphique : u.s.
- Unité de mesure : 10 km ; 55 m ; 2,5 cm ; 30 kg ; 5 g ; 22 m<sup>2</sup> ; 150 ha, etc.
- Datation par radiocarbone : <sup>14</sup>C.

**Les notes :**

L'appel de note dans le texte se fait en chiffre arabe en exposant sans espace.

La numérotation est continue à partir du début de l'article.

Le texte des notes est titré [**Notes**] et placé en fin d'article, avant la bibliographie.

## Les appels de références bibliographiques :

Les références bibliographiques sont à placer dans le **corps du texte et non dans les notes** :

- jusqu'à trois auteurs : (Feugère 1985, p. 12) ; (Duval, Eluère et Mohen 1974, p. 271-275)
- au-delà, le nom du premier est suivi de « *et alii* » en italique : (Dausse *et alii* 1987, p. 8).

## La bibliographie :

Les sources bibliographiques sont classées **par ordre alphabétique** et, pour un même auteur, **par année de publication**. Seules les références mentionnées dans le texte doivent être citées dans la bibliographie.

Pour les articles dans les revues, bulletins, annales :

**DUVAL, ELUÈRE ET MOHEN 1974** : Alain Duval, Christine Eluère et Jean Mohen, Les fibules antérieures au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, dans *Gallia*, 32, 1974, p. 61.

Pour les titres d'ouvrage, mémoire, thèse :

**MAILLÉ 2010** : Michel Maillé, *Hommes et femmes de pierre. Statues-menhirs du Rouergue et du Haut Languedoc*, Éd. Archives d'Écologie Préhistorique, Toulouse, 2010, 538 p.

Pour les articles dans des actes d'un colloque ou d'une table ronde :

**DELMAS 2011** : Jean Delmas, Approches historique, linguistique et toponymique du territoire rutène, dans GRUAT Ph., PAILLER J.-M. ET SCHAAD D. (dir.), *Les Rutènes, du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain (150 a.C. - 100 p.C.)*, Actes du Colloque de Rodez et Millau (Aveyron) des 15, 16 et 17 novembre 2007, *Aquitania*, suppl. 25, Bordeaux, 2011, p. 73-87.

Pour les articles dans un catalogue ou une plaquette d'exposition :

**ABRAHAM 2007** : Philippe Abraham, Mines et métallurgies rutènes, dans AGOGUÉ O. ET GRUAT Ph. (dir.), *Les Rutènes : organisation d'un peuple gaulois entre Languedoc et Massif Central*, Catalogue d'exposition du Musée du Rouergue, Rodez, 2007, p. 30-34.

**Toute bibliographie non mise aux normes sera retournée aux auteurs pour correction.**

## Les illustrations :

Les illustrations (plans, photographies, diapositives, dessins de matériel, tableaux) sont à fournir sur un support numérique (CD/DVD), **dans un dossier séparé, et non incorporées dans le texte**. Il doit impérativement s'agir d'**originaux** et non de photocopies.

La **résolution** doit être au minimum de **600 DPI pour les dessins** et de **300 DPI pour les photographies**. Dans ce cas, un tirage papier d'accompagnement est obligatoire pour les relectures. Les clichés N-B sont en format TIF, ceux en couleur en JPG de qualité maximale.

Ces illustrations numériques doivent être fournies en **version Photoshop CS4 ou antérieure** et, pour le dessin vectoriel, en **Illustrator CS4 ou antérieure**.

Pour les photographies, le détourage éventuel des objets est à faire par leurs auteurs et non par la revue, en raison de son coût.

Les **figures** sont **numérotées en chiffres arabes et en continu** de 1 à n, tous types de documents confondus.

**L'appel de l'illustration** dans le texte se fait de la façon suivante : (Fig. 4) (Fig. 6, n° 5).

Les **légendes** sont saisies **sur feuille séparée en fin d'article** : Fig. 1 : Vue générale du fossé (cl. : G. Bories).

Pour les **cartes de répartition** de sites ou d'objets, les auteurs doivent veiller à utiliser des symboles non manuscrits bien différenciables et proportionnés. Ces cartes doivent impérativement comporter une numérotation des points figurés, explicitée (nom du site, la commune, voire le département) dans la légende de la carte ou un tableau récapitulatif renvoyant clairement à la figure et aux numéros.

Les **plans**, les **relevés**, les **dessins** voire les **clichés** doivent être accompagnés d'une **échelle normalisée** et proportionnée d'une figure à l'autre. S'ils sont réalisés par les auteurs de l'article, il est inutile de préciser le nom de ces derniers.

## Correction des épreuves :

Une **épreuve de la maquette** réalisée par l'imprimeur sera envoyée aux auteurs **pour relecture** et éventuellement **corrections typographiques** (coquilles, vérification des légendes des illustrations...). Les modifications de texte dues aux auteurs ne seront à ce stade que très exceptionnellement admises. Sauf erreur au montage, la mise en page est exclusivement sous la responsabilité de l'éditeur.